



Raisonner la lutte contre les strongles digestifs

Une gestion fine du pâturage et un usage adéquat des stronglycides sont les bases de la prévention. Tout l'enjeu consiste à trouver le bon équilibre entre immunité et performances zootechniques.

Eliminer tous les strongles digestifs étant illusoire et pas forcément souhaitable, pour éviter les effets indésirables de ces vers ronds pratiquement invisibles à l'œil nu, il faut répondre à deux questions essentielles : Quels animaux traiter ? Et quand les traiter ? Les bonnes réponses sont propres à chaque élevage. Et pour compliquer le tout, elles varient chaque année en fonction des conditions météorologiques, de la conduite du pâturage... Mais une chose est sûre : le recours

systématique aux traitements anthelminthiques est tout sauf bon pour votre trésorerie et l'environnement. Pire, il peut conduire, comme pour les antibiotiques, à diminuer l'efficacité des produits en favorisant la sélection de populations résistantes de parasites. « Les traitements anthelminthiques exercent une pression de sélection sur les vers. En cas d'usage inapproprié, on peut sélectionner les vers résistants, et cela peut conduire à terme à

des baisses d'efficacité, voire des échecs de traitement », insiste Nadine Ravinet, de l'Inra-Oniris. Pour assurer la durabilité des méthodes de contrôle du parasitisme, il faut donc limiter le développement de la résistance des parasites. Cela passe notamment par le maintien d'une population refuge de parasites, ces derniers restant par définition sensibles aux traitements stronglycides puisque non sujets à la pression de sélection.

Des pistes pour limiter le niveau d'exposition

■ Conduite du pâturage :

- ne pas laisser les animaux plus de trois semaines sur une parcelle pour limiter une nouvelle excrétion d'œufs dans la pâture ;
- sortir les jeunes animaux non immuns après mai ou juin ;
- sortir les jeunes animaux non immuns sur prairies saines (nouvellement semées, repousses après fauche) ;
- un chargement peu élevé en animaux ;

- éviter le surpâturage ;
- faire pâturer les prairies les plus infestées par des animaux immunisés ;
- un bon niveau de supplémentation au pâturage : plus il est élevé moins les animaux consomment d'herbe ;
- une alternance d'animaux réceptifs et non réceptifs. Les animaux non réceptifs (ovins, équins ou des animaux immuns) ingèrent les L3 qui ne se développent pas et inhibent la ponte d'œufs.

■ Conditions météo :

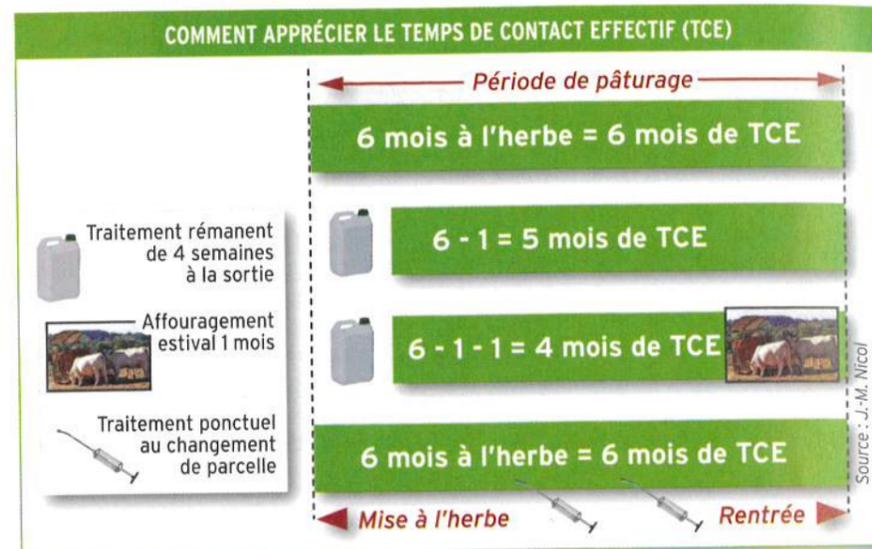
- le gel ;
- un été sec et chaud.

■ Techniques culturales :

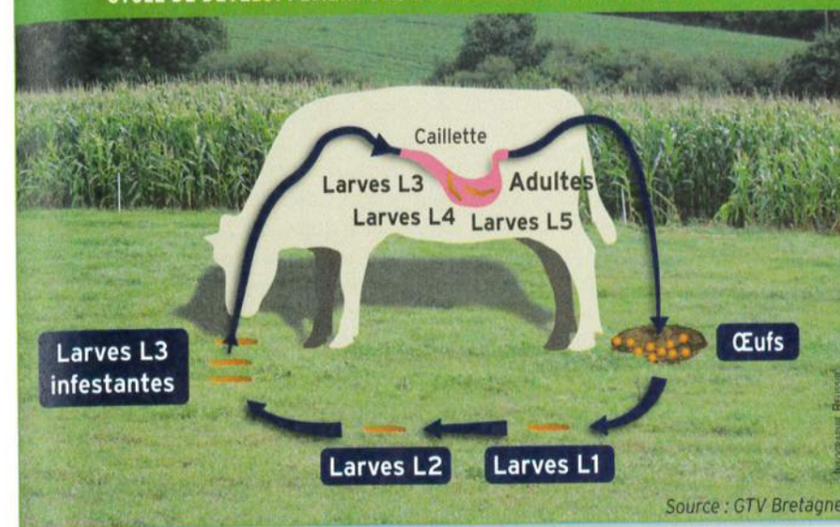
- l'implantation de plantes à tanin ayant une activité stronglycicide (sainfoin...) ;
- l'ébousage ;
- le labour.

■ Traitement ciblé des génisses

Éviter d'acheter des génisses potentiellement très infestées



CYCLE DE DÉVELOPPEMENT DES STRONGLES DIGESTIFS (OSTERTAGIA)



Raisonner les traitements suppose donc de poser un diagnostic fiable sur la situation de votre élevage afin de cibler les animaux et les périodes à risque. Le raisonnement s'appuie sur une bonne

connaissance du cycle de développement des strongles. L'enjeu consiste à trouver un bon équilibre entre d'une part un contact suffisant des génisses avec les strongles pour favoriser l'installation

MISE EN GARDE

Attention ! Si vous faites une rotation sur quatre pâtures mais que les animaux ne restent qu'une semaine dans chaque paddock, cela équivaut en termes de charge parasitaire à une parcelle pâturée en continu.



d'une immunité durable, et d'autre part faire en sorte que la pression parasitaire ne soit pas trop forte.

Un contact suffisant mais pas de pression trop forte

« Pour que l'immunité s'installe, il faut que les génisses de première et deuxième années aient un contact répété avec les parasites. Mais il faut que ce contact reste modéré pour qu'il soit sans conséquences sur la santé et la croissance des animaux. Il faut donc traiter à bon

RETROUVEZ-NOUS SUR
www.amazone.fr

CAYROS + CAYRON

GRANDE TOURNÉE DÉMONSTRATION

Réservez
votre démonstration
personnalisée au

06 21 10 68 72

OU SUR

www.amazone.fr



- 14 modèles de 3 à 6 corps
- Pour tracteurs de 80 à 380 Ch
- Large choix d'équipements
- Traitement des aciers pour une longévité optimale

AMAZONE
LA CULTURE DE L'INNOVATION



→ **escient** : autant que nécessaire mais le moins possible, explique la scientifique. Il est très difficile d'évaluer précisément le niveau d'immunité acquise. Mais le temps de contact effectif (TCE) avec les strongles au pâturage avant le premier vêlage peut permettre de l'estimer indirectement, même s'il est loin d'en être un reflet parfait. »

Vous pouvez le calculer vous-même. Prenez le temps pendant lequel, de sa naissance au premier vêlage, le bovin a consommé de l'herbe pâturée. Retirez le temps pendant lequel il est protégé par un traitement anthelminthique rémanent. Puis retirez le temps pendant lequel il a reçu une forte complémentation au pâturage (fourrage en période de sécheresse par exemple...). Plus le TCE est élevé

(au-delà de 8 mois), plus la probabilité d'un bon développement de l'immunité est forte, et plus la nécessité d'avoir à traiter les adultes est faible.

Cibler des animaux et périodes à risque

Pour que l'immunité perdure dans le temps, il faut que les bovins continuent à ingérer des larves L3. Cette immunité dite « concomitante » n'est pas totale. Le bovin reste infesté mais à un niveau faible et donc insuffisant pour provoquer des troubles de la santé.

Compte tenu de ces enjeux, le ciblage des périodes à risque est nécessaire. De plus, l'idéal serait aussi de pouvoir faire du traitement sélectif : on ne traite pas tout le lot, mais seulement les animaux qui

son le plus infestés et/ou qui supportent mal le parasitisme. Pour sélectionner les génisses à traiter, on pourrait se baser sur le GMQ. « Une étude a montré que des pesées effectuées à la sortie de bâtiment puis deux à quatre mois plus tard permettraient de limiter les traitements aux génisses ayant le moins bon GMQ. Mais cette approche peut être bien sûr très contraignante puisqu'elle nécessite un suivi de croissance. »

Une vache adulte exprime très rarement des signes cliniques. « Il est par conséquent inutile de traiter systématiquement tous les animaux et tous les troupeaux », insiste Nadine Ravinet. Le raisonnement des traitements est bien sûr indissociable de l'optimisation de la conduite du pâturage. ■ Franck Mechekour

Quatre clés pour lutter contre la résistance

La résistance des strongles aux traitements pose de sérieux problèmes

chez les petits ruminants. « Pour les bovins, de nombreux signalements depuis le début des années 2000 font état de résistance ou d'inefficacité des anthelminthiques (principalement les lactones macrocycliques) chez les strongles gastro-intestinaux des bovins de par le monde (principalement Cooperia, strongle digestif de l'intestin) », a souligné Christophe Chartier d'Oniris lors d'un colloque dédié à l'utilisation raisonnée des antiparasitaires organisée par la SNGTV. L'enjeu est de taille sachant qu'espérer contourner la résistance uniquement grâce à la commercialisation de nouvelles molécules est illusoire, selon Nadine Ravinet, de l'Inra-Oniris. L'émergence de résistance peut être limitée grâce à quatre leviers, précise la scientifique.

1 Raisonner l'usage

Le principal levier est l'usage raisonné des vermifuges. Il se base sur une approche propre à chaque élevage (technique de pâturage, durée de pâturage avant le 1^{er} vêlage, saison de vêlage...) et aux conditions météorologiques. Il s'appuie par conséquent sur un diagnostic épidémiologique réalisé chaque année avec

son vétérinaire complété si nécessaire par l'utilisation d'un outil informatique tel que Parasit'Info.

2 Alternier les familles

Il existe trois familles de produits utilisables chez les bovins que vous pouvez alterner pour traiter les animaux.

3 Maintenir une population refuge

« Il est essentiel de maintenir une population refuge de parasites pour assurer la dilution des gènes de résistance aux produits de traitements », explique Nadine Ravinet. Cette population correspond à une population de parasites n'ayant pas été exposée à des traitements anthelminthiques et donc non sélectionnée suite à un traitement. Elle est par conséquent sensible aux traitements. Cette population refuge a deux origines : des parasites hébergés par des animaux non traités et des parasites présents dans des prairies (les larves présentes dans l'herbe).

Quelle taille de population refuge permet de limiter les risques ? « Nous n'avons pas la réponse chez les bovins. Chez les moutons, on estime que 20 % d'animaux non traités pourraient suffire pour déjà ralentir largement l'apparition des résistances ; mais on ne sait pas si ces valeurs sont

extrapolables aux bovins... », précise la scientifique.

4 Éviter le sous-dosage

Quatrième écueil à éviter, « le sous-dosage de produits est une situation assez fréquente en raison de la difficulté à évaluer le poids des animaux. Lors du traitement d'un lot, mieux vaut utiliser la dose adaptée à l'animal le plus lourd sauf si les poids sont très hétérogènes. Il faut en effet faire attention au surdosage chez les animaux les plus légers », explique Nadine Ravinet. Des précautions doivent également être prises lors de traitements en pour-on. « En raison de phénomènes de léchages induisant un sous-dosage et pouvant favoriser les résistances, les pour-on doivent être utilisés en cas de traitement de tout le lot. Ils ne sont pas utilisables en traitement sélectif, sauf à condition de séparer les animaux traités des animaux non traités, mais on ne sait pas pendant combien de temps exactement. » Et d'ajouter : « malgré leur facilité d'utilisation, les médicaments pour-on sont regardés avec un œil plus critique aujourd'hui en raison des problèmes de léchage et de bio-disponibilité. » ■ Franck Mechekour

Vu par le véto



Jean-Marie NICOL, vétérinaire

« L'abattoir n'assure plus le service d'urgence »

« Ça devient compliqué ! »

Il est loin le temps où un animal accidenté était reçu à n'importe quelle heure à l'abattoir local pour y abrèger ses souffrances et pour en récupérer la viande. Les installations ont disparu en même temps que le service d'urgence, et dans le meilleur des cas ces abattages sont désormais réalisés une fois par jour en fin de chaîne, sauf le week-end... ou même toute la semaine si le gestionnaire en a décidé ainsi. L'urgence devient alors toute relative ! L'animal qui souffre d'une vraie urgence doit être abattu à la ferme, comme celui qui ne peut plus se lever tout seul ou celui dont la souffrance serait exacerbée par le transport. Mais ça se complique, car il faut abattre à la ferme cet animal dans les règles de l'art après l'avoir étourdi, sans souiller la carcasse pour la garder des risques de contamination, en veillant évidemment à la réfrigération de la viande pour la faire admettre promptement à l'abattoir en vue de son inspection, qui s'apparente aux yeux de l'éleveur à un coup de poker. S'il perd, il est soumis à une triple peine financière : il perd sa

UNE FRACTURE qui s'est aussi, au final, traduite par l'achat d'un congélateur.



bête, il paye sa prise en charge jusqu'à l'abattoir, il paye enfin l'abattage et l'élimination de la carcasse. De quoi le faire réfléchir trois fois.

HEU-REUX !

Cet éleveur-là s'en est bien tiré car sa bête se levait seule et tenait debout, ne présentait pas de signes d'extrême souffrance, le transport vers l'abattoir n'a pas duré plus d'un quart d'heure, elle n'était pas en fin de gestation, la fracture ne s'est pas produite un vendredi après-midi et il a récupéré son chèque de caution moins les frais d'abattage. Mais il a dû acheter un congélateur car le sien était déjà plein. C'était ça ou une carcasse donnée pour 1€ le kilo. Il est difficile de se sentir très à l'aise dans une souricière !



AGRICULTEUR, ? ENTREPRISE, START'UP ?

Allez-vous
RÉVOLUTIONNER
le secteur
agricole ?

PARTICIPEZ
au concours national

INNOVATIONS
pour L'AGRICULTURE

et GAGNEZ 60 000€

+ Des opportunités uniques
de développer votre business

Inscription
jusqu'au
31 mars 2018

www.agrinove-technopole.com f
contact@agrinove-technopole.com - 05 53 97 71 53

Agrinove

LOT-ET-GARONNE
Le Département

Albret
Communauté